



QUESTIONNAIRE RELATIF A L'ETAT DE SANTE D'UNE PERSONNE MAJEURE, EN VUE DE L'OBTENTION OU DU RENOUVELLEMENT D'UNE LICENCE « COMPETITION », « RUGBY LOISIR AVEC PLAQUAGE ADAPTE », « RUGBY LOISIR SANS PLAQUAGE », « RUGBY SANTE », « TECHNICIENS » ou « ARBITRE »

Faire du sport c'est recommandé pour tous.

GENRE : <input type="checkbox"/> femme <input type="checkbox"/> homme	AGE : ANS
--	------------------

Informations	OUI	NON
S'agit-il de votre première licence de joueur, d'arbitre ou d'entraîneur à la FFR ?		
Allez-vous avoir 18 ans au cours de la saison sportive, c'est-à-dire entre le 1 ^{er} juillet 2025 et le 30 juin 2026 ?		
Dans l'hypothèse où vous avez moins de 35 ans au cours de la saison sportive, - c'est à dire entre le 1 ^{er} juillet 2025 et le 30 juin 2026 – est-ce que votre dernier médical transmis à la FFR pour l'obtention de votre licence date de plus de 5 ans ?		
Dans l'hypothèse où vous allez avoir 35 ans ou plus au cours de la saison sportive – c'est-à-dire entre le 1 ^{er} juillet 2025 et le 30 juin 2026 -, est-ce que votre dernier certificat médical transmis à la FFR pour l'obtention de votre licence date de plus de 3 ans ?		
Serez-vous amené à jouer aux postes de 1 ^{ère} ligne au cours de la saison sportive ?		
Un membre de votre famille est-il décédé pour une cause cardiaque avant 50 ans ?		
Un membre de votre famille a-t-il présenté une maladie cardiaque grave avant l'âge de 50 ans ? (arrêt cardiaque, infarctus, stent, pontage, pose défibrillateur, pace maker)		
Si vous pratiquez du rugby avec contact (rugby à XV, rugby à XII, rugby à X, rugby à 7), présentez-vous une myopie supérieure à 6 dioptries, une fragilisation acquise du globe oculaire ou un œil unique ?		
Souhaitez-vous pratiquer le Rugby Loisir sans plaquage – Option Santé (sport sur ordonnance) ?		
Au cours des 12 derniers mois	OUI	NON
Avez-vous eu une perte de connaissance ?		
Avez-vous reçu un Carton bleu ou pensez-vous avoir subi une commotion cérébrale ?		
Avez-vous ressenti des douleurs au niveau de la colonne vertébrale (cervicales, dorsales, lombaires) ?		
Avez-vous ressenti des douleurs au niveau de la poitrine, des palpitations, essoufflement inhabituel ou malaise ?		
Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?		

Si vous avez dû arrêter le sport pendant 30 jours ou plus, pour des raisons de santé, avez-vous repris le sport sans l'accord d'un médecin ?		
Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation allergique) ?		
A ce jour	OUI	NON
Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur à la suite d'un problème articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.)		
Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?		
Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?		

Si vous avez répondu NON à toutes les questions : Il n'est pas nécessaire de fournir de certificat médical pour l'obtention de votre licence. Vous devez simplement attester, sur le formulaire de demande de licence, ne pas être concerné par la fourniture d'un certificat médical et avoir répondu NON à toutes les questions.

Si vous avez répondu OUI à au moins une question : Vous devez fournir un certificat médical pour obtenir votre licence. Un canevas de certificat médical est disponible sur le formulaire de demande de licence. Il vous appartient de le télécharger et de le présenter à votre médecin avec le questionnaire complété par vos soins.